

**DEPARTEMENT  
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE**

**CANTON DE  
MARSON**

**COMMUNE DE  
CHEPY**

Date de convocation :

7 Décembre 2009

Nombre de  
Conseillers 11

Présents 8

N° 1126

Objet :

Convention  
Centre de gestion/  
CNRACL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2009**

L'an deux mil neuf, le 15 Décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

M. MENISSIER- Ph. GIOVANNI – G. VILLE - P. WEBER –  
D. CHAURE — S. RENAULT - B. DIOUY

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élue secrétaire : B. DIOUY

Excusés : F. PHILIPPON - J. SOURDET  
Absent : P. BALOURDET

Le Centre de gestion propose d'intervenir auprès des collectivités par le biais de deux conventions :

- une convention relative aux missions exercées dans le cadre du partenariat entre le centre de gestion et la caisse des dépôts et consignations à titre gracieux (mission d'information, intervention sur les dossiers)
- convention relative aux prestations facultatives assurées par le centre de gestion en soutien du partenariat CDG/CDC (montage des dossiers d'étude du droit à pension).

Après délibération, les membres donnent quitus au Maire pour signer la convention agissant en tant que gestionnaire de la CNRACL.

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 18 Décembre 2009

Le Maire,

J. ROUSSINET.

\_\_\_\_\_

